

LES PAYSAGES ET L'EAU

Une eau inégalement répartie sur le territoire

Dans l'imaginaire collectif, la Normandie évoque irrésistiblement des paysages verts et frais, marqués par l'élevage, les prairies, les pâtures et les vergers, généreusement arrosés par les pluies : une Normandie où l'eau, à défaut d'être directement perceptible, imprime sa marque, « imprègne » le paysage comme une aquarelle. Cette image est sans doute davantage portée par la Basse-Normandie voisine, où les roches imperméables de granit et de grès maintiennent les cours d'eau en surface. Mais la Haute-Normandie, avec son socle de calcaire largement perméable, avec ses précipitations inégalement réparties, offre aujourd'hui

une réalité paysagère beaucoup plus diversifiée et contrastée.

Il n'en demeure pas moins que l'eau, dans sa prodigalité ou dans sa rareté, contribue puissamment à l'organisation paysagère de la région. Elle explique une part de ses paysages agricoles et naturels, mais aussi de son développement urbain, industriel et même touristique.



Une ambiance très verdoyante aux abords de l'Iton près de Bourth.

L'hydrographie de la Haute-Normandie est charpentée par la Seine, qui traverse la région d'est en ouest, et par la Manche qui borde la région dans sa partie nord-ouest. Au sud, le chevelu structuré par l'Eure et la Risle, les deux principaux affluents de la Seine, compose l'essentiel du réseau hydraulique du département de l'Eure ; dans la moitié nord, le département de la Seine-Maritime s'organise en deux secteurs : le bassin versant de la Seine et celui de la Manche.

CARTE DES COURS D'EAU



I. Les plateaux : des paysages où l'eau est rare

Globalement, l'eau contribue à imprimer de puissants contrastes entre les paysages des plateaux et ceux des vallées. Les sols majoritairement de calcaire et de craie laissent volontiers filer l'eau en profondeur, laissant les étendues des plateaux plutôt sèches (Plateaux du Neubourg et de Saint-André), tandis que les vallées bien creusées concentrent les eaux et dessinent des corridors de fraîcheur et d'humidité liés aux sources et aux rivières (Vallées de l'Eure et la Risle). Elles bénéficient non seulement des eaux de ruissellement des affluents, mais aussi des résurgences des eaux d'infiltration, qui sourdent des coteaux.



Des arbres victimes de la sécheresse sur le plateau de l'Eure.

La nature des sols, et leur propension à retenir l'eau, expliquent l'aspect particulier que prennent les paysages du pays de Bray et ceux du pays d'Ouche. En pays de Bray, la craie et le calcaire bien drainants cèdent la place à des sols plus composites, marqués par l'argile. Plus lourds, moins faciles à cultiver, ils sont favorables aux prairies humides et à l'élevage et contribuent à composer des paysages plus frais et plus variés que ceux des plateaux. La concentration des sources de l'Andelle, de l'Epte, de la Béthune et du Thérain autour de Forges-les-Eaux, témoigne de l'importance de l'ancien dôme de Bray comme château d'eau. En pays d'Ouche, c'est la nature gréseuse du sous-sol, imperméable, qui favorise la rétention d'eau et l'épanouissement d'un paysage plus vert et plus frais. Moins propice aux grandes cultures, les forêts s'y sont naturellement développées.

Sur les plateaux, c'est moins la nature des sols que la variation des précipitations qui influe sur l'aspect des paysages : il pleut par exemple deux fois plus à Bolbec qu'à Saint-André-de-l'Eure. Le plateau de Saint-André enregistre les records de sécheresse de Normandie. Les récoltes céréalières y sont plus modestes qu'au nord. Le manque d'eau va jusqu'à provoquer des dégradations sur les rares bosquets d'arbres, avec des descentes de cimes observées.

Ce sont les pluies généreuses et bien réparties tout au long de l'année qui ont permis aux cauchois de développer l'élevage au 19^e siècle, malgré le caractère drainant du sous-sol crayeux. Si elle est compensée par une bonne pluviométrie, l'infiltration des eaux du plateau de Caux reste forte ; elle explique la présence des vallées sèches, qui animent agréablement les marges du plateau. Les eaux « disparaissent » de la surface et se frayent un chemin en souterrain dans les cavités de la craie (bétoires, failles karstiques). La vallée d'Etretat ou les affluents de la vallée de la Durdent sont autant d'exemples où le cours d'eau n'apparaît plus en permanence. Ce n'est qu'au cours de gros événements pluvieux que peuvent « réapparaître » les rivières, par le jeu du ruissellement.



La vallée sèche de Bruneval.



La propension de l'eau à filer dans les vallées peut provoquer de fortes inondations lors des épisodes pluvieux intenses. C'est pourquoi des retenues d'eau ou bassins d'orage sont aménagés sur les plateaux pour ralentir l'écoulement de l'eau dans les vallées habitées.

L'eau a toujours été une quête incessante pour les habitants des plateaux. La nappe phréatique étant trop profonde pour être facilement puisée, les hommes ont créé des mares sur fond d'argile pour retenir les eaux de pluie. Précieuse, indispensable au quotidien, cette eau est gardée au cœur des villages, au plus près des habitations. Bien visibles dans les bourgs des plateaux de l'Eure et du Vexin normand, les mares se font plus discrètes dans le pays de Caux, implantées au sein des clos-masures.



Une mare au centre du village, plateau de l'Eure.



Une mare aux rives naturelles aux abords du village.

2. Les vallées : une eau abondante qui capte l'occupation humaine

Autant l'eau apparente reste rare, voire inexistante sur les plateaux hauts-normands ou dans les vallées sèches, autant elle marque de son empreinte les paysages des vallées humides, à la fois par sa présence, l'occupation des sols qu'elle génère et l'organisation du territoire qu'elle impose ou qu'elle autorise. Globalement, les vallées déroulent ainsi les paysages les plus pittoresques et variés de la région, mais aussi, par leur propension à favoriser le développement, les plus fragiles.

Elles présentent globalement des traits de caractères communs, intéressants à mettre en évidence :

Une image verdoyante

Récupérant les eaux de ruissellement et les eaux d'infiltration des plateaux, les rivières se démultiplient en de nombreux petits bras, se ramifiant sur l'ensemble des fonds de vallées. Entre ces petits cours d'eau, les fonds plats sont occupés par des prairies humides, des marais ou des tourbières, qui se gorgent d'eau avec la remontée de la nappe phréatique en hiver et soulignés de lignes d'arbres. Le paysage apparaît ainsi verdoyant et foisonnant, parfois boisé, contrastant radicalement avec les paysages ouverts et « secs » des plateaux cultivés.



Marais de la vallée de la Rançon.

Une agriculture adaptée

Au cœur de ces vallées humides s'est développée une agriculture bien distincte de celle des plateaux. Pâturages, vergers et champs maraîchers dominant, même si les pentes douces de certains versants sont cultivées de céréales. On trouve aussi des cressonnières comme dans la petite vallée de Saint-Laurent près du Havre.



Culture du cresson dans une petite vallée près du Havre.

Une occupation urbaine greffée sur les rivières

La présence de l'eau explique largement le développement des villes dans toutes les vallées de la Haute-Normandie, grâce notamment aux transports et aux déplacements par navigation offerts par certaines rivières : Evreux, Pont-Audemer, Gisors, Eu, pour ne citer que les villes les plus importantes. Les rivières, généralement canalisées en plusieurs petits bras, s'immiscent au cœur des centres historiques, s'écoulant discrètement au pied des façades et composant des paysages urbains de qualité où la forme urbaine et l'architecture dialoguent de façon intime et étroite avec l'eau.



De jolies maisons installées au bord de l'Avre. Les murs et les escaliers d'accès à l'eau mettent en valeur la rivière.

Une industrie liée à l'eau

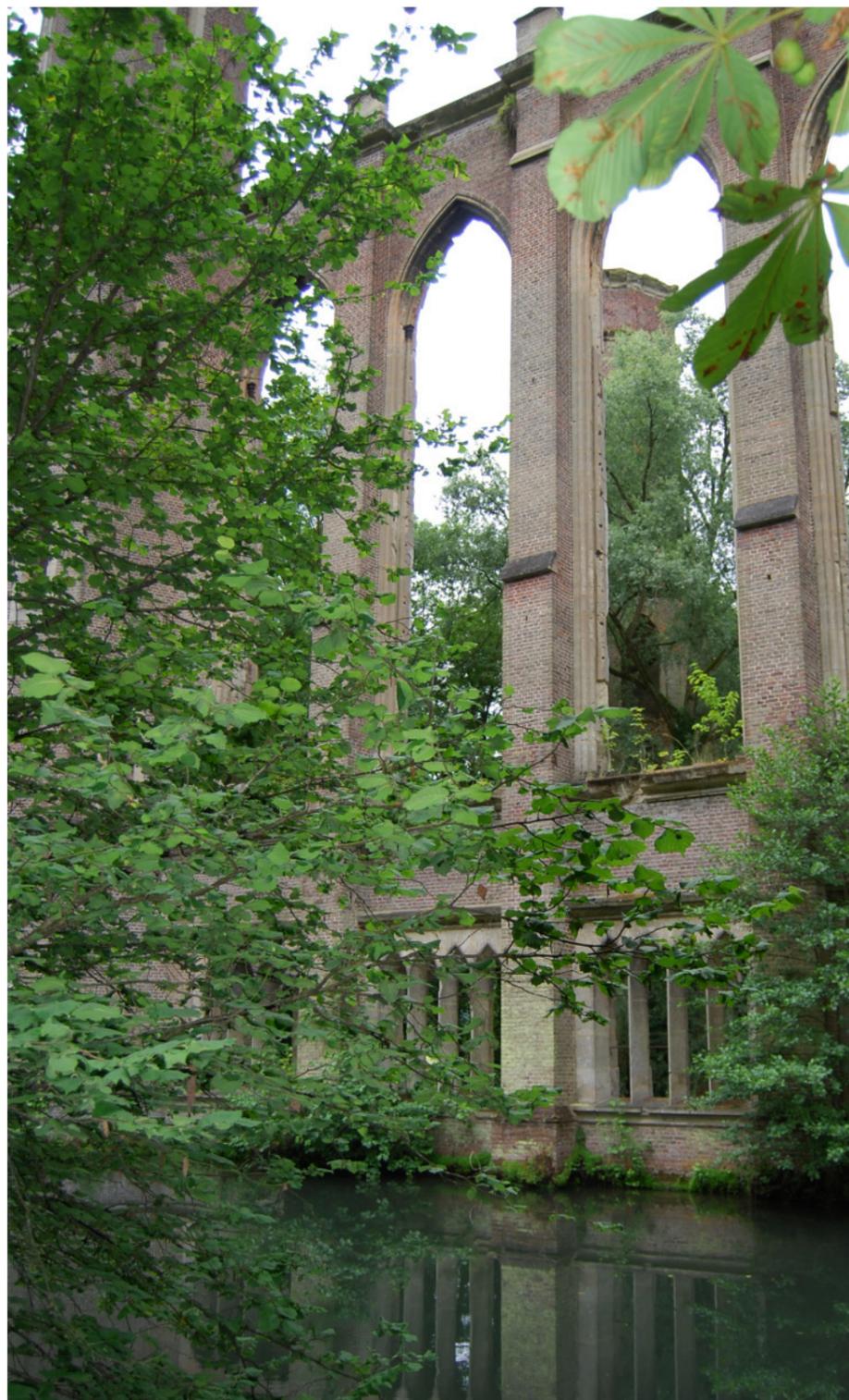
Les vallées de la Bresle, de l'Epte, de l'Andelle, de l'Eure, de l'Iton et de la Risle ont toutes hérité d'un passé industriel lié à la présence de l'eau : les tanneries, les moulins, les filatures, la papeterie, les forges, les fonderies, la métallurgie (en pays d'Ouche), la verrerie (présente dans la vallée de la Bresle depuis le Moyen-âge), dont le 19^e siècle signera l'apogée, témoigne d'une forte dynamique de développement dans ces vallées. Outre la force hydraulique offerte, les rivières, aménagées pour la navigation, permettaient le transport des produits de ces manufactures vers la Seine ou les ports de la Manche.

Aujourd'hui, l'activité industrielle s'est regroupée et spécialisée, notamment dans la vallée de la Seine, mais aussi, en devenant moins dépendante de la proximité de l'eau, autour des villes, comme Evreux (laboratoires pharmaceutiques et imprimeries), Pont-Audemer, Bernay ou Gisors.

La basse vallée de la Bresle conserve un caractère industriel avec les papeteries et les verreries. Ailleurs, dans les vallées désindustrialisées, les grands bâtiments en brique du 19^e siècle témoignent d'un passé révolu où les paysages prenaient un caractère complexe et imbriqué, mêlant l'industriel au rural.



Ateliers utilisant la force hydraulique dans la vallée de l'Austreberthe, Barentin.



Ancienne usine textile Levasseur de Fontaine Guérard dans la vallée de l'Andelle.

3. La Seine : un patrimoine naturel, industriel et urbain

Dans la vallée de la Seine, l'eau a contribué à composer des paysages naturels, forestiers et agricoles aussi bien qu'urbains et industriels. Sur l'essentiel du parcours fluvial à travers la région, ces paysages contrastés ne se succèdent pas en séquences, mais cohabitent de façon plus étroite, dans l'épaisseur même de la vallée, en lanières. *«De ce collage étonnant, où les formes prégnantes de l'industrie lourde - non dénuées de valeur esthétique - s'inscrivent dans un environnement d'exception, est né un paysage composite, unique et fascinant.»* «Le paysage industriel de la Basse-Seine», Emmanuelle Réal, 2009.

Certains paysages révèlent plus fortement la présence de l'eau. Ce sont les paysages naturels, humides ou forestiers, riches d'une biodiversité; les paysages industriels liés à la navigation du fleuve ; les paysages urbains qui se sont développés à proximité de l'eau.

La Seine «naturelle»

Si la Seine en Haute-Normandie n'a pas le caractère «sauvage» de la Loire, elle colporte, néanmoins, une image de nature et une richesse écologique reconnue au travers des très nombreux périmètres de protections ou d'inventaires qui concernent la vallée de la Seine : ZICO, ZNIEFF, Arrêté de Biotope, Sites classés, Réserves naturelles, Parc Naturel Régional, Sites Natura 2000 et terrains acquis par le Conservatoire du Littoral couvrent la presque totalité de la vallée avec des secteurs particuliers, comme l'estuaire, où les protections et inventaires se superposent. (voir : cartes des secteurs protégés et reconnus, partie 3)

Ces territoires révèlent des paysages très variés de milieux humides, d'une grande richesse écologique : marais, vasières, roselières, prairies humides bocagères, tourbières, forêts alluviales,... Ils identifient aussi le fleuve et ses berges ainsi que les îles qui enrichissent le paysage par la multiplication des bras de Seine.



Les îles de la Seine à Amfreville-sous-les-Monts. Berges et îles restent très végétalisées et non accessibles.

La Seine industrielle liée à la navigation

Utilisée depuis toujours comme voie naturelle de circulation, la Seine s'est transformée au fil des siècles pour assurer une plus grande sécurité et une plus grande fluidité de son trafic fluvial. A partir de la moitié du 19^e siècle, les travaux d'aménagement pour favoriser cette navigation sur la Seine ont été colossaux. Ils marquent aujourd'hui de leur empreinte les paysages du fleuve : barrages, écluses, canalisations, digues, berges maçonnées,



Les gros pétroliers amarrés à Port Jérôme.

ports, quais, rampes. Tous ces aménagements ont fait de la Seine un fleuve canalisé, domestiqué sur la plus grande partie de son parcours (69% des berges sont bétonnées entre Poses et le Havre). La Seine est aujourd'hui un trait d'union majeur entre la région parisienne et la mer. Mais le développement industriel de la vallée n'est pas seulement dû à la voie navigable. Il n'aurait pu se faire sans la présence des deux agglomérations de Rouen et du Havre, qui sont à la fois des pôles de vie et deux grands ports maritimes.

Déjà largement engagée à la fin du 19^e siècle, l'industrialisation de la vallée de la Seine s'est accélérée au début du 20^e siècle, avant la première guerre mondiale. Aux activités traditionnelles des chantiers navals s'ajoutent les centrales thermiques, la pétrochimie et l'artillerie. Des complexes comme celui de Port-Jérôme à Notre-Dame-de-Gravenchon sont créés au milieu des années 1930, encouragés par l'Etat français soucieux d'assurer l'indépendance énergétique du pays. De 1950 à 1975, la période est marquée par une importante décentralisation industrielle. Outre l'industrie automobile, de nombreux aménagements portuaires au Havre (Grand canal du Havre et canal de jonction - 1970, écluse géante François Ier - 1971) viendront compléter ce développement piloté par l'Etat.

Aujourd'hui, l'industrie jalonne le fleuve, du barrage de Poses au port du Havre, marquant le paysage par ses installations démesurées.

Pourtant, cette vocation industrielle de la vallée de la Seine ne s'impose pas de façon dominante dans le paysage. Malgré leurs silhouettes imposantes, ces installations restent ponctuelles, dissociées les unes des autres, ménageant de longs tronçons agricoles ou naturels entre elles. Plus de 20 km séparent ainsi la zone industrielle du Trait de celle de Port Jérôme. Seule la zone portuaire de Rouen offre un continuum sur plus de 10 km et



Grands sites industriels de Port Jérôme.

impose à l'ensemble de la boucle une image industrielle forte. On découvre même des paysages tout à fait originaux de « nature-industrielle », où les sites d'activités s'associent avec les zones humides naturelles en premier plan et les coteaux boisés de la Seine en toile de fond. Un rapport d'échelle – ou un équilibre des forces – s'établit de façon bénéfique entre dimension industrielle et cadre naturel et paysager.

Parmi ces installations, le site du port du Havre frappe tout particulièrement par sa puissance et son gigantisme. Au loin, se dessinent les cheminées de la centrale thermique visibles à plusieurs kilomètres. En se rapprochant, d'immenses zones pétrochimiques surmontées d'innombrables torchères côtoient des montagnes de conteneurs. La démesure des installations répond à l'ampleur de l'estuaire pour composer un paysage étonnant qui ne manque pas de grandeur.



Une vue surprenante de la vallée de la Seine : un complexe industriel qui émerge d'un espace naturel et d'un fond boisé.

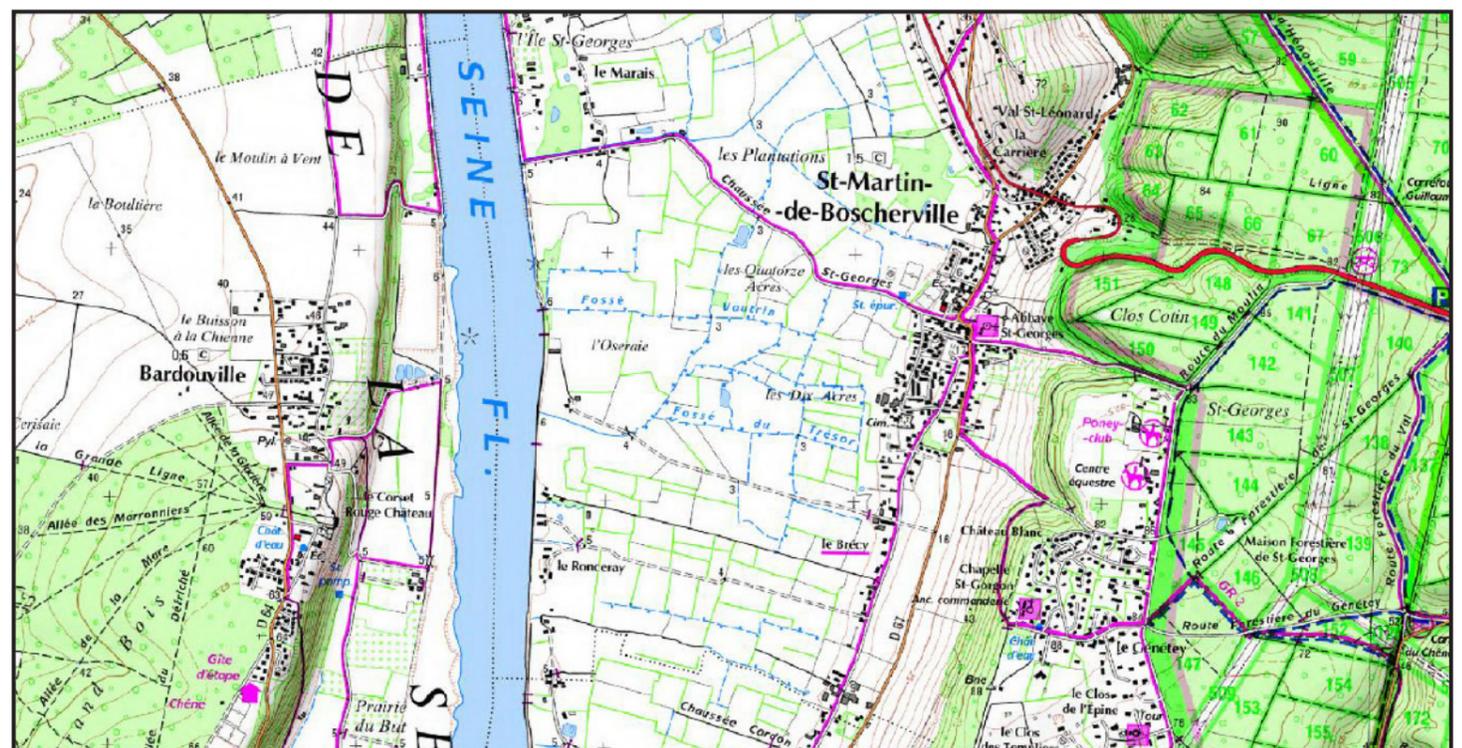
La Seine urbaine : des villes fluviales et des villes en retrait du fleuve

Deux types d'implantation urbaine se distinguent dans la vallée de la Seine : les villes fluviales, accrochées au bord de l'eau : Vernon, Elbeuf-sur-Seine, Rouen, Duclair, Caudebec en Caux et Quillebeuf sur Seine en sont les principales et s'égrènent régulièrement dans la vallée. Chacune a profité d'un affluent, d'un promontoire pour occuper le bord de l'eau. Elles ont développé des façades urbaines en front de Seine, des quais, des promenades. Certaines voient leur existence liée au pont ou au bac permettant de franchir la Seine.

Les autres villes apparaissent en retrait des eaux pour se prémunir des risques d'inondation, implantées au-dessus du lit majeur de la Seine, donc au-dessus des marais et prairies inondables. Certaines correspondent à d'anciens sites fluviaux aujourd'hui délaissés par la Seine : c'est le cas notamment de Lillebonne. D'autres ont profité d'une terrasse, d'un coteau ou d'une hauteur pour s'implanter, gardant leur distance avec le fleuve en se disposant au-dessus du lit majeur de la Seine, elles aussi. Elles se sont développées le plus souvent en longeant la route parallèle au cours d'eau, formant progressivement de longues villes linéaires. Saint-Martin-de-Boscherville et Saint-Pierre-de-Manneville s'étirent ainsi sur plus de 13 kilomètres.



Symbole de la ville fluviale : des ponts nombreux qui enjambent la Seine à Rouen.



Cet extrait de carte IGN montre bien les distances de recul avec le fleuve, que maintiennent les villages de Saint-Martin-de-Boscherville et Bardouville.

4. Le bord de mer accessible : un territoire très exigu au débouché des vallées côtières

Avec son spectaculaire linéaire de hautes falaises, le littoral haut-normand n'est naturellement guère favorable à des relations très développées entre terre et mer. Les vues sont certes très spectaculaires entre le plateau de Caux et la Manche (voir le chapitre « les paysages et les reliefs »), mais les relations physiques sont très contraintes. Aussi, les accroches maritimes sont-elles rares et bien discrètes. Sur les 100 kilomètres de côtes, seuls les débouchés des vallées et des vallonnes constituent les traits d'union entre la terre et la mer. C'est donc sur des territoires très exigus, que se concentrent les lieux de vie et les nombreuses activités industrielles, touristiques et commerciales mais aussi les milieux humides très riches en biodiversité.

En outre, certaines de ces vallées favorisent des vocations parfois contradictoires :

- une activité portuaire avec son cortège de bâtiments d'activités autour du port ;
- une activité touristique, tournée sur la mer et sur les loisirs de détente.

Alors que la plupart des villes côtières ont plutôt une vocation touristique, les villes du Havre, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, Dieppe et Le Tréport ont à concilier ces deux vocations en même temps que les besoins nécessaires à une ville (logements, équipements, transports,...). Ce qui crée parfois des conflits d'usages et d'images difficiles à résoudre. La ville du Havre a engagé une «réconciliation» entre les activités du port et la ville balnéaire en réaménageant notamment les espaces publics liés à ces deux activités : la plage, les quais et les bassins, et en engageant une démarche de rénovation urbaine sur le quartier de l'Eure.



La plage urbaine du Havre. Un espace de loisirs fort apprécié à deux pas du port maritime.



Cabines de plage et gros pétroliers, des usages de loisirs et industriels qui se côtoient sur le littoral havrais.